

# *Compte-rendu du Conseil Municipal*

## *du 28 octobre 2010*

### 1. Rapport d'activité 2009 de la CCPH:

M. le Maire donne lecture du rapport d'activité de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, conformément aux dispositions de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Ce document reprend les réalisations de la CCPH pour l'année 2009 dans ces principaux domaines de compétence, à savoir :

- L'aménagement du territoire,
- Le développement économique,
- L'animation périscolaire et les loisirs,
- Le tourisme,
- L'environnement et la gestion des déchets,
- L'habitat et les énergies renouvelables,
- Le développement culturel,
- La petite enfance,
- L'emploi, l'insertion professionnelle et la formation.

D'autre part, ce rapport détail le compte administratif de la CCPH pour l'exercice 2009.

M. le Maire insiste sur l'étendue des compétences de la CCPH et sur sa gestion rigoureuse. Néanmoins, le Conseil observe que le rapport d'activités 2009 n'eût pas perdu en pertinence sur un support moins luxueux. Celui-ci est consultable en Mairie.

### 2. Amortissement des frais du PLU :

Les frais engagés au compte 202 concernant l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) doivent faire l'objet d'un amortissement. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de les amortir sur une période de dix ans.

### 3. Désignation du bûcheron pour la campagne 2010-2011 :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier les travaux de bûcheronnage à l'entreprise Tous travaux Forestiers – Monsieur Eric Tournier à Etobon. Le montant de la prestation est arrêté à :

- 22,00 € HT le stère pour la fabrication de stères,
- 13,50 € HT le m<sup>3</sup> pour l'abattage,
- 8,50 € HT le m<sup>3</sup> pour le débardage.

### 4. Questions diverses :

Le 13 octobre dernier, la commune a été victime d'une effraction au local de la pompe, et du vol de l'ensemble de l'outillage de l'employé communal. Une déclaration a été faite auprès de l'assurance GROUPAMA, suite au dépôt de plainte enregistré en gendarmerie d'Héricourt. Une consultation va être lancée pour chiffrer le matériel nécessaire aux divers travaux d'entretien que réalise l'employé communal. La liste de ce matériel est basée sur l'étude réalisée par Cédric VERNIER avec le concours de Yannick SIRJEAN.

Afin de permettre à Cyril de poursuivre sa mission, et dans l'attente du remplacement du matériel, il sera fait appel à la générosité de nos concitoyens qui voudront bien mettre à disposition leur matériel inutilisé (cession ou prêt). Virginie DOLOTA se charge de mener à bien cette démarche.

Prochaine réunion du Conseil : jeudi 2 décembre 2010 à 20h00.